



Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2023

**Objet de la délibération : Non remplacement d'un poste de Vice-Président(e)
suite à démission**

Délibération prise conformément à l'ordre du jour expédié le 7 Novembre 2023

Transmise au Contrôle de légalité le 15 Novembre 2023

Affichée le 16 Novembre 2023

Nombre de Conseillers Syndicaux :

En exercice : 90

Présents : 11

Pouvoirs : 0

Excusés : 24

Votants : 11

2^{ème} convocation pas de condition de quorum

L'an deux mille vingt-trois, le 14 Novembre à 9 h30, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, régulièrement convoqué, a été assemblé au nombre prescrit par la loi, à PUGET VILLE au sein de la Salle Jean LATOUR, sous la présidence de Monsieur Christian TOULOUSE, Président.

Délégués Titulaires Présents	
EVENOS	CHEF D'HÔTEL Evelyne
LA VALETTE	BAGNOL Luc
LE REVEST	GIANNINI AUDDINO Flavia
OLLIOULES	GARRONE Florence – RIGHI Dominique
PUGET VILLE	ROUX Jean-Pierre – HECKMANN Ingrid
SAINT MANDRIER	TOULOUSE Christian
SIX FOURS	ROSTAGNO Agnès
SOLLIÈS PONT	RAVINAL Danièle
SOLLIÈS TOUCAS	PANIGOT Audrey

Délégués Suppléants avec voix délibérative	

Délégués Suppléants sans voix délibérative	

Pouvoirs	
	Néant

Absences Excusées	
BESSE SUR ISSOLE	BURDY Jeannine
BORMES	PIERRE Véronique – MONIER Daniel
CAVALAIRE	MORTIER Carol – WYDOOGHE Catherine
EVENOS	ROMERO Jean-François
FIGANIÈRES	ESCAILLAS Éric – LAUGIER Alain
GASSIN	MARCELLINO Anne-Marie – SIMONI Chantal
LA FARLÈDE	HENRY Pierre
LA VALETTE	VALVERDE Séverine
LE RAYOL CANADEL	DE PONFILLY Bettina
LE REVEST	VIZIALE Jean-Marc
PIERREFEU	HAINIGUE Michel
RIANS	GEROLIN Éric
SAINT CYR	MANOUKIAN Astrid
SAINT MANDRIER	DEMIERRE Colette
SOLLIÈS PONT	COIQUAULT Jean-Pierre
SIX FOURS	PASTOR Jean-Philippe
TOURRETTES	HERNANDEZ Aurélie
TOURVES	BOYER Kévin
VIDAUBAN	BRESSAN Michèle – TROTTET Elie

Rapporteur : M. TOULOUSE Christian Président du SIVAAD

Vu l'arrêté préfectoral en date du 8 septembre 1983 portant création du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers (SIVAAD).

Vu la délibération N°20201609-DAG12 en date du 16 septembre 2020 fixant à 10 le nombre de Vice-Présidents au SIVAAD,

Considérant que Mme CERTIER Danièle, 4^{ème} Vice-Présidente du SIVAAD, a informé le SIVAAD de sa démission au 31 décembre 2023, du poste de Vice-Présidente qu'elle occupe depuis le 16 Septembre 2020, suite au retrait du SIVAAD de la commune de COGOLIN

Monsieur le Président du SIVAAD constate la vacance d'un poste de Vice-Président(e) au 31 décembre 2023.

Il est proposé au Comité Syndical de bien vouloir se prononcer sur le non remplacement du poste de 4^{ème} Vice-président(e) du SIVAAD.

LE COMITÉ SYNDICAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Oùï l'exposé de Monsieur le Président du SIVAAD,

Pour	<input checked="" type="radio"/>
Contre	<input type="radio"/>
Abstention	<input type="radio"/>

Décide de ne pas procéder au remplacement du poste de 4^{ème} Vice-président(e) du SIVAAD.

Ainsi fait et délibéré, le 14 Novembre 2023 à PUGET VILLE.

Pour extrait conforme
Le Président du SIVAAD
Christian TOULOUSE

